
Adresse du comité révolutionnaire du district de Libreville, ci-devant Charleville (Ardennes), lors de la séance du 24 vendémiaire an III (15 octobre 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse du comité révolutionnaire du district de Libreville, ci-devant Charleville (Ardennes), lors de la séance du 24 vendémiaire an III (15 octobre 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome XCIX - Du 18 vendémiaire au 2 brumaire an III (9 au 23 octobre 1794) Paris : CNRS éditions, 1995. pp. 158-159;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1995_num_99_1_17638_t1_0158_0000_13

Fichier pdf généré le 07/10/2019

de la République est purgé des satellites des despotes. Ils jurent de demeurer constamment ralliés à la Convention nationale.

Mention honorable, insertion au bulletin (12).

[*Les commissaires de la section de l'Égalité de Besançon à la Convention nationale, du 10 vendémiaire an III*] (13)

Citoyens représentans,

Le sol de la République est enfin débarrassé entièrement des vils satellites des tirans et des despotes qui ne l'ont que trop longtemps souillé, à l'aide de la trahison; et s'il existe encore dans la Corse, des restes de cette vile engeance, nous scaurons les anéantir.

Cet événement est trop glorieux pour vous et pour nous, citoyens représentans, pour que nous puissions nous taire. Continués donc à bien diriger le gouvernail, comme vous l'avez fait jusqu'ici, et vous serez toujours les pères de la patrie. Nous vous avons déjà plus d'une fois offert nos vies et nos fortunes, nous vous réitérons cette offre et nous vous jurons adhésion entière, comme à l'unique centre de la République et au seul point de raliement que nous connoissons. Terrassés les ennemis de cette République qui cabalant dans l'obscurité, cherchent à entraver la marche du gouvernement révolutionnaire qui nous a tous sauvés. Nous jurons de les surveiller et de les faire punir, dès qu'ils seront connus.

Nous ne scavons pas faire des phrases, nous ne sommes tous que de pauvres sans-culottes, qui laissons parler nos coeurs, ils sont tous à vous.

*Les commissaires de la section,
DAGIOUT, THOUVENIN, ROYER, ROUX,
COSSON, LAFERRIERE, MICHAUD, secrétaire.*

9

L'administration du district de Louhans [Saône-et-Loire] félicite la Convention nationale de ce qu'elle a mis la justice à l'ordre du jour; elle ne connoît, ainsi que ses administrés, que la Convention nationale pour centre unique de ralliement de tous les Français. Elle fait passer divers arrêtés qui ont pour objet de propager les principes de la Convention.

Mention honorable, insertion au bulletin, renvoi au comité de Salut public (14).

Le conseil général du district de Louhans félicite la Convention nationale sur la sévérité qu'elle a déployée dans les journées des 9 et 10

thermidor et du triomphe qui en a été la suite. Ne souffrez pas, dit-il, qu'aucun individu, qu'aucune section du peuple s'arroge les droits de rivaliser avec la représentation nationale, et encore bien moins celui de s'élever contre elle et de l'avilir pour la dominer ou la dissoudre; nos yeux, nos coeurs, nos bras et ceux des administrés de ce district sont tournés vers la Convention que nous reconnoissons et reconnoîtrons toujours pour le centre unique de la République une et indivisible.

A cette adresse est joint un arrêté du conseil général du district de Louhans pour engager les citoyens de leur district à venir, avec l'attitude fière de l'homme libre et probe, mettre sous les yeux du représentant du peuple le tableau des maux qu'ils peuvent avoir soufferts, lui en désigner les auteurs et lui aider, par leurs connoissances, non seulement à faire cesser le mal, mais encore à opérer tout le bien possible (15).

10

Les citoyens composant le comité révolutionnaire du district de Libreville [ci-devant Charleville, Ardennes] attestent qu'ils n'auront jamais d'autre guide que la Convention nationale. Ils la félicitent sur l'énergie qu'elle a manifestée dans la journée du 9 thermidor, et l'invitent à rester à son poste.

Mention honorable, insertion au bulletin (16).

[*Les citoyens composant le comité révolutionnaire du district de Libreville au président de la Convention nationale, s. d.*] (17)

Liberté Égalité Révolution

Citoyen président,

Sans lois, point de société! sans société, point de mœurs. Heureusement pour la République, les unes et les autres existent dans la plus pleine vigueur.

Lacroix, représentant du peuple en ce département vient de nous installer dans l'exercice du comité révolutionnaire du district de Libreville.

Rendus à notre poste, notre principal devoir fut le serment de soumission à la représentation nationale, à l'unité et à l'indivisibilité de la République, et de notre assentiment éternel pour sa prospérité.

Nous t'invitons, président, à attester à tous tes collègues, à la République entière, que notre attachement inviolable pour elle n'a cessé d'être, et sera toujours inaltérable; que nous

(12) P.-V., XLVII, 176. *J. Fr.*, n° 750.

(13) C 322, pl. 1354, p. 11.

(14) P.-V., XLVII, 176. *Bull.*, 24 vend. (suppl.).

(15) *Bull.*, 27 vend. (suppl.).

(16) P.-V., XLVII, 176.

(17) C 321, pl. 1347, p. 7, reçue le 14 vendémiaire.

userons de tous les pouvoirs que nous a confié la loi, pour maintenir la liberté et l'égalité, et que nous n'aurons jamais d'autre guide que la Convention nationale.

Nous t'invitons aussi à attester, de notre part, à la Convention nationale, que nous la félicitons de la conduite énergique qu'elle n'a cessé de tenir et surtout depuis le 9 thermidor, pour écraser les tirans et les conspirateurs; qu'elle ne cessera de bien mériter du peuple français, et que nous nous unissons à tous les bons républicains pour l'inviter à rester à son poste.

Salut et fraternité.

PIHET, président,
JAILLIOT HAGUENIN, secrétaire
et neuf autres signatures.

11

Le citoyen Edme Lapoton fait don à la patrie d'une paire de boucles de souliers, qui est la seule argenterie qu'il possède; et aux défenseurs de la patrie, d'une feuille de vin provenant de sa nouvelle récolte.

Mention honorable, insertion au bulletin (18).

12

La commission de l'organisation du mouvement des armées de terre adresse à la Convention nationale cinq procès-verbaux d'exécution de jugemens rendus par la commission militaire établie à Bruxelles, contre des émigrés (19).

13

Le citoyen Buchoz fait hommage à la Convention nationale de plusieurs dissertations qu'il a composées sur la botanique.

Mention honorable, insertion au bulletin, renvoi au comité d'Instruction publique (20).

Le citoyen Joseph Pierre Buchoz fait hommage à la Convention nationale de huit exemplaires d'ouvrages intitulés : le premier, *Recueil et Représentation des phénomènes de la nature et des monumens de l'art qu'on a remarqués anciennement, et qu'on remarque encore dans différents endroits de la terre*; le deuxième, *Dissertation sur le vin et les différentes espèces,*

faisant suite à celles sur la vigne; le troisième, *Dissertation sur les plantes des environs de Paris, qui peuvent servir d'ornement dans nos jardins*; le quatrième, *Dissertation sur la digitale purpurine et sur les propriétés médicales de cette plante, principalement sur celle qu'on a découverte depuis peu pour guérir l'hydropisie*; le cinquième, *Dissertation sur le genre de la lathrée et ses différentes espèces, principalement sur celle qu'on nomme clandestine, connue par sa propriété de rendre fécondes les femmes stériles*; le sixième, *Dissertation sur un grand arbre de la Chine, auquel nous avons donné le nom d'Albos, sur sa culture et ses propriétés économiques et d'ornement*; le septième, *Dissertation sur la Trochereau, genre nouveau qui a paru pour la première fois en France en 1777*; le huitième, *Dissertation sur un nouveau genre de plante, publiée par le citoyen Denecker, auquel cet auteur a donné le nom de Willemetia (21).*

14

Les sociétés populaires de Bletterans [Jura] et de Mont-Armance [ci-devant Saint-Florentin, Yonne] présentent des vues et des mesures qui intéressent la sûreté publique.

Renvoi au comité de Sûreté générale (22).

La société populaire de Mont-Armance à la Convention nationale (23).

Citoyens représentans,

C'est au moment où la liberté montée sur son char de triomphe fait une ample moisson de lauriers; c'est à l'époque la plus glorieuse de notre révolution; c'est lorsque nos ennemis du dehors chassés honteusement de notre territoire, ignorent si nos armées victorieuses leur laisseront un petit coin de terre où ils puissent cacher la honte d'avoir infructueusement osé faire la guerre à une nation qui a eu la généreuse audace de rompre des fers rivés par quinze cent ans de despotisme et de crimes; c'est à cette époque que l'aristocratie, le modérantisme et leur frère le fanatisme, ayant le mot de justice et de modération dans la bouche, la contre-révolution et la tyrannie dans le coeur, ont conçu la coupable espérance de profiter de la chute du dernier tyran pour perdre avec lui les sociétés populaires et tous les chauds amis de la liberté.

Oui, représentans, nous ne vous le dissimulerons pas : ceux là veulent anéantir la liberté, qui ont osé vous proposer la dissolution de ces sociétés, dont les travaux et l'énergie ne ten-

(18) P.-V., XLVII, 176. *Bull.*, 29 vend. (suppl.).

(19) P.-V., XLVII, 176.

(20) P.-V., XLVII, 177.

(21) *Bull.*, 29 vend. (suppl.); *M. U.*, XLV, 42.

(22) P.-V., XLVII, 177.

(23) *J. Mont.*, n° 4.